

Travailler la lecture à haute voix

Par Laurence Pigale

Démarche

Les nouveaux programmes de français mettent l'accent sur la nécessité de travailler la mise en voix. C'est dans cette perspective que des exercices réguliers de lecture à voix haute peuvent donner lieu à une évaluation. En début d'année, à l'occasion d'un premier essai de lecture à haute voix par exemple, une grille a été élaborée en classe avec les élèves, recensant et hiérarchisant les qualités nécessaires à la lecture partagée et expressive d'un texte. L'élève prépare sa prestation en s'appuyant sur cette grille. Il transmet sa fiche au professeur le jour où il est évalué, afin que celui-ci apprécie la prestation en fonction des différentes compétences.

Commentaires

La grille présente plusieurs avantages : elle guide et responsabilise l'élève durant sa préparation, elle permet également aux parents d'être informés sur le travail conduit en matière d'*enseignement de l'oral* et peut constituer pour eux un outil précieux pour aider l'élève dans sa préparation à la maison. Enfin, elle sert à suivre, d'une fois sur l'autre, les progrès accomplis et à faire le point sur les compétences qui méritent d'être améliorées. Le professeur peut disposer d'une grille collective récapitulative, qui lui permet d'accompagner de manière individualisée les progrès de chaque élève tout au long de l'année.

Suggestions

Grille professeur



Grille élève

